



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION : Installations électriques

Dates : 14, 15 et 16 mars 2025

Nombre de jours : 3 journées

Horaires : 9h-12h30 / 13h30 – 17h

Nombre d'heures : 21heures

Lieu : La Pardige, 53 rue de la Pardige, 43100 Brioude (En présentiel)

Effectif prévu : 12 stagiaires

Descriptif : Animée par Romane Marchaud formatrice de l'association et l'intervenant Bruno Rollet -artisan électricien plombier chauffagiste-. Alternant entre pratique et théorie, cette formation vous permettra de mieux appréhender vos travaux d'électricité.

Objectifs :

- Définir les notions de courant, tension et puissance électrique
- Concevoir et réaliser une installation électrique en respectant la norme NFC 15-100
- Identifier les bonnes pratiques pour organiser son chantier
- Expérimenter les apprentissages sur des maquettes

Public concerné :

Particuliers auto-constructeur.trice.s et auto-rénovateur.trice.s
Professionnel.les, accompagnant.es à l'autoconstruction

Fournitures à prévoir :

Matériel de prise de note – Feutres bleu, vert et rouge

Pré-requis :

Pas de pré-requis

Méthode pédagogique :

Apports théoriques issus de l'expérience de la formatrice et de l'intervenant

dASA

LA PARDIGE - 53, RUE DE LA PARDIGE - 43100 BRIOUDE /// TÉL. : 04 71 74 97 81

contact@associationdasa.fr www.associationdasa.fr

N° SIRET : 429 174 907 00031 / N° ACTIVITÉ DE FORMATION : 83430315543

Ateliers pratiques sur maquettes en groupe - Exercices sur plans

Déroulé :

Jour 1 :

- Découvrir les différents composants d'une installation électrique
- L'amendement de la NFC 15-100 de novembre 2015
- Comprendre la relation tension, courant et puissance
- Comprendre l'interrupteur, le va-et-vient et le télérupteur
- Comprendre les schémas électriques, éclairage, ponts de prises et lignes directes
- Le principe de la pieuvre électrique et comment la concevoir
- Pratique l'après midi : raccorder différents appareillages sur une maquette

Jour 2 :

- Réaliser un plan électrique sur une maison de plain-pied comprenant 8 pièces en fonction d'un cahier des charges précis (NFC 15-100)
- Commentaires en direct des plans réalisés
- Mise en œuvre sur une maquette bois comprenant les 8 pièces de la maison
- Raccordement électrique d'un pont de prises, de lignes directes, d'un télérupteur et surtout de plusieurs pieuvres électriques.
- Essai sous tension de sécurité 12V avec LED de simulation et dépannage

Jour 3 :

- La prise de terre
- La liaison équipotentielle principale et secondaire
- Les volumes de sécurité dans la salle de bain
- Comprendre la différence entre un disjoncteur et un inter différentiel
- Concevoir un tableau électrique
- Pratique l'après midi : concevoir un tableau électrique et le monter et raccordement d'un télérupteur par rapport à une pieuvre

Le programme des journées pourra être adapté en fonction des besoins du groupe

Modalités d'évaluation :

Ateliers pratiques sur maquette en groupe – Exercices sur plan. Un bilan oral sera réalisé, ainsi qu'un bilan écrit des compétences acquises.

Une attestation de formation sera fournie à chaque stagiaire.

Profils des formateur.trices /intervenant.es:

Romane Marchaud Formatrice : – Géographe de formation, elle s'est formée lors de la rénovation de sa maison aux techniques de rénovation écologiques. Aujourd'hui salariée de l'association dASA elle accompagne à l'éco et l'autoconstruction/autorénovation.

dASA

LA PARDIGE - 53, RUE DE LA PARDIGE - 43100 BRIOUDE /// TÉL. : 04 71 74 97 81

contact@associationdasa.fr www.associationdasa.fr

N° SIRET : 429 174 907 00031 / N° ACTIVITÉ DE FORMATION : 83430315543

Intervenant : Bruno ROLLET, société ASTEOL, artisan électricien, plombier et chauffagiste depuis plus de 15 ans, accompagnement des particuliers. L'intervenant reste joignable pour un accompagnement par mail ou téléphone après la formation et propose des documentations techniques accessibles à toutes depuis son site internet Asteolelec.fr

Modalités d'accès :

Dans le respect de la cohérence d'ensemble, nous adaptons et organisons les conditions qui faciliteront l'accès des personnes - en fonction des besoins recueillis ou des contraintes des participant.e.s

Référent.e pédagogique :

Romane Marchaud – dasa.romanemarchaud@gmail.com - 06 33 66 64 80

Frais pédagogique :

L'argent ne doit pas être un frein ! Nous souhaitons pour tous la possibilité de se former tout au long de la vie, quelle que soit ses conditions de ressources. N'hésitez pas à nous en parler.

Particulier : 120 euros par jour soit 360 euros les trois jours

Professionnel.le : 315 euros la journée soit 945 euros les trois jours (vous êtes salarié.e, indépendant.e, des prises en charges de la formation sont possibles, contactez nous)

Modalités d'inscription

Inscription en ligne [ICI](#).

Par mail contact@associationdasa.fr.

Ou par téléphone au 06 33 66 64 80

dASA

LA PARDIGE - 53, RUE DE LA PARDIGE - 43100 BRIOUDE /// TÉL. : 04 71 74 97 81

contact@associationdasa.fr www.associationdasa.fr

N° SIRET : 429 174 907 00031 / N° ACTIVITÉ DE FORMATION : 83430315543